

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AUX URPS Pharmacien-Bretagne

## Collège unique

RÉSULTATS		du 31/03/2021 à 12h00		au 07/04/2021 à 12h00	
Y a-t-il eu carence de candidatures : (cocher)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
		Non	Oui		
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	1 333		Nombre de listes présentées: L = 2	
B. Nombre de votants	B =	659		Nombre de sièges à pourvoir : p = 9	
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	10		Quotient électoral (2 décimales) : G	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	649		$G = \frac{D}{P} = \frac{649}{9} = 72,11$	

Sexe H ou F	Nom des syndicats	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste V	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)	ÉLUS porter la mention "Élu" ou "Élue"	Nombre d'élus par liste	NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné
F	1 USPO	Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine	128	1		Élue	1	ABOAB (DAVOUST) NOELLE LIONNE (GARENAUX) MARYSE BARS (REHEL) MYRIAM COUCHOURON DANIELE DERENNE LUDIVINE GULDEMANN (BUREAU) VALERIE PUISSANT DAMIEN TURBAN JULIE DAVOUST PHILIPPE
H	2 FSPF	Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France	521	7		Élu	8	MOUGIN LUC FOSSEPREZ EMILIE AUBRY ERWAN VALEAU ERIC BAUDET GUILLAUME BRAULT HEDWIGE TESSIER (JANVIER) STEPHANIE GUILLOU NATHALIE MERE FRANCK
					1° - 65,12			

CONTESTATIONS / RECLAMATIONS